



communiqué

Le Comité Départemental de suivi des Urgences s'est à nouveau réuni ce 5 février 2026 sous la double présidence de Mme la préfète et de M. le Directeur Général de l'ARS PdL.

S'il ressort de cet examen, depuis la réunion du 29 novembre dernier, une amélioration au niveau de la « lisibilité » ainsi qu'une « stabilisation », tant pour les professionnels (soignants, SDIS, ambulanciers) que pour les usagers, de l'organisation des Services d'Urgence et des SMUR, chacun a pu noter que cela se faisait à minima et que le chemin était encore ardu pour un retour à la normale.

Le CH Laval n'a pas pu ouvrir ses Urgences pendant 11 périodes de 12 heures sur les 3 derniers mois, et Château-Gontier a été contraint de fermer 19 pages de 12 heures.

Quant à Mayenne, malgré tous les engagements d'ouverture jusqu'à 23h30 (admission jusqu'à 20h30 pour les filières longues et 22h pour les filières courtes), de « nombreuses tensions » ont été observées avec des fermetures anticipées par rapport à l'horaire prévu. Le délai moyen d'intervention du SDIS s'est accru de 10mn depuis la fermeture nocturne.

Même si la situation de décembre a été particulièrement tendue (+20 à 30 % d'activité) en raison des épidémies et des congés de fin d'année, et celle de début janvier du fait de la grève des médecins libéraux, l'équilibre reste extrêmement précaire et ne peut susciter qu'inquiétude et vigilance.

Malgré un fonctionnement quasi 24/24 au CHL, seul 1,3 ETP de médecin urgentiste (au lieu des 3 ou 4 promis pour janvier) s'est ajouté aux 5 liés au déport du 15 à Angers. Soit + 6,3 par rapport à novembre, ce qui est notoirement insuffisant et place l'ouverture nocturne sur un fil. Si le temps moyen entrée/sortie (4h30) est inférieur à celui de Saint Nazaire ou d'Angers, il n'en est pas moins inadmissible pour un service public de soins.

Ce sont 25 à 30 médecins urgentistes qu'il faudrait au département pour garantir une ouverture 24/24 et 7/7 des 3 services d'Urgences et pour faire fonctionner 3 SMUR.

C'est donc un plan majeur qu'il appartient à l'État, et donc au ministère, de mettre en place.

Or, à ce jour, aucune mesure concrète de recrutements n'est annoncée.

Le CHNM a beaucoup donné. Rappelons qu'avant la crise qui a touché Laval à partir de 2021, et jusqu'au printemps 2024, son service d'Urgences et son SMUR fonctionnaient 24h/24 et quasi 365 jour par an. La plupart des intervenants, à commencer par le directeur intérimaire du CHNM et jusqu'au directeur général de l'ARS, ont insisté sur l'impérieuse nécessité à apporter une aide à l'hôpital de Mayenne. Chiche !

AUDACE53 le répète : la Mayenne a besoin de 3 centres hospitaliers, avec chacun son SAU et son SMUR opérationnels 24h sur 24. Rappelons que l'ARS s'est engagée à revenir à ce fonctionnement pour la fin 2026. L'association demande qu'au delà des mots, bienvenus, **un véritable plan d'aide et de recrutement soit rapidement mis sur pied** pour sortir de l'ornière l'hôpital du Nord-Mayenne.

A défaut, on se retrouvera en novembre prochain sur ce constat : « *On aurait bien voulu, mais on ne peut pas.* ».

A l'approche du 14 février, on peut rappeler qu'il n'y a pas d'amour. Il n'y a que des preuves d'amour.

Mayenne, le 6 février 2026



A U D A C E 53
Association d'usagers pour la défense de l'Hôpital et des services publics de santé du Nord-Mayenne

association régie par la loi de 1901 déclarée le 21.09.2016 en sous-préfecture de Château-Gontier (53200) immatriculée sous le n°W533002163
adhérente à la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

Elle a reçu à ce titre de l'agrément du ministère de la santé et est habilitée à défendre les intérêts des usagers. Elle est reconnue d'intérêt général.

adresse-mail (à privilégier) : contact@audace53.fr - adresse postale : 168 rue Charles De Gaulle à Mayenne (53100)

Retrouvez AUDACE53 sur le web : www.audace53.fr

pour adhérer, flashez le QR code